

Rencontre avec un homme de la Police Technique et Scientifique

Le mardi 24 novembre 2009, nous sommes partis à la bibliothèque du Lièvre d'or.

Nous avons rencontré un monsieur qui nous a présenté son métier. Il travaillait à la police Technique et scientifique. Maintenant, il est à la retraite.

Nous avons vu un petit film sur le travail d'une équipe de la police technique et scientifique.



Quand un meurtre est commis, la police isole la scène du crime avec un ruban en plastique.



L'équipe de la police scientifique commence son travail. Les policiers enfilent une combinaison blanche et cherchent des indices.



- des traces de salive sur un mégot de cigarette (pour relever l'ADN),
- des cheveux (pour relever l'ADN),
- des traces de sang (pour relever l'ADN),
- des impacts de balle (pour savoir quelle arme a été utilisée, pour calculer la trajectoire de la balle),
- des traces de poudre sur les mains de la victime (pour savoir si c'est elle qui a utilisé une arme à feu),
- des traces de pas (pour connaître la pointure et la marque de la chaussure),
- des traces de boue (pour savoir d'où vient la terre apportée),
- des empreintes digitales (pour identifier une personne),
- des messages sur le téléphone de la victime (pour savoir qui a appelé la victime récemment),
- des informations sur l'ordinateur de la victime (pour mieux connaître la victime),

Tous ces indices sont envoyés au labo (le laboratoire) de la police scientifique. Ils seront analysés.

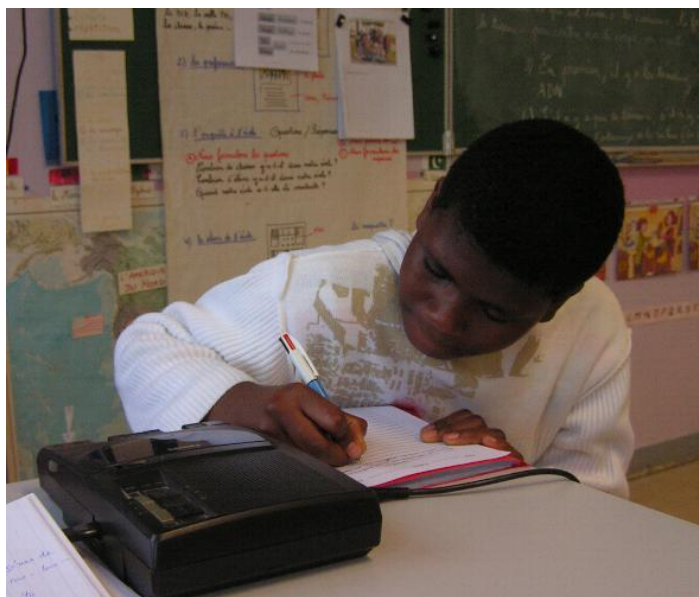


Ensuite nous avons posé des questions au policier :



Nous avons enregistré nos questions et les réponses du policier avec le magnétophone de notre classe.

De retour en classe, nous avons écouté la cassette et recopié les réponses. Avec le maître, nous avons corrigé les fautes.



Mohamed :

Est-ce qu'il est facile de savoir comment une personne est morte ?

Le policier :

Quand on découvre un cadavre, on appelle la police, puis le médecin légiste. Il ouvre le corps pour savoir comment a été tuée la personne.

Plamedi :

Sur quelle matière peut-on retrouver des empreintes ?

Le policier :

Sur tout ce qui est lisse : les carreaux, le formica, les sols dallés, le métal, le bois peint. On ne relève pas d'empreintes sur le tissu. Par contre, sur le corps humain, on peut.



Dubien :

Comment peut-on être sûr qu'une personne est coupable ?

Le policier :

Et bien, en premier, il y a les témoins, ensuite, il y a les empreintes, et enfin, il y a les analyses ADN.

Dubien :

S'il n'y a pas de témoin, s'il n'y a pas d'empreintes, comment peut-on retrouver le coupable ?

Le policier :

S'il n'y a pas de témoin, s'il n'y a pas d'empreintes, l'enquête va être plus longue. Il va falloir interroger l'entourage de la victime : la famille, les amis, les voisins.

Puis, nous avons participé à 3 ateliers pour apprendre

- à relever nos empreintes digitales avec un tampon encreur,



- à relever les empreintes digitales laissées sur un morceau de plastique



- à observer les caractéristiques d'une empreinte pour ensuite la reconnaître parmi d'autres.

